

- Égalité hommes - femmes : les nouvelles mariannes de la parité

PUBLIÉ LE 27/05/2011 À 05H21

Les mariannes de la parité ? Nous vous en avons parlé lors de la Journée des femmes, en pleine campagne électorale



pour des conseils généraux... qui au final ont laissé peu de place à la gent féminine.

C'est ainsi que plusieurs organisations (observatoire régional de la parité, Femmes et perspectives, réseau Elles aussi...) ont mené une enquête pour détecter les collectivités les plus respectueuses de la parité. Un jury présidé par Isabelle Delcroix-Naulais, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité, s'est réuni pour déterminer quelles sont les collectivités qui respectent le mieux les critères de parité. Les gagnants se sont ainsi vu remettre ces fameuses mariannes de la parité, au cours d'une très solennelle cérémonie organisée voici quelques jours à la préfecture de région à Lille.

Réalités régionales

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, ont été notamment récompensées Avesnes-les-Aubert (Nord), dont la maire est

Maryse Basquin, et Divion (Pas-de-Calais), dont la maire est Danièle Seux. Dans les communes de 500 à 3 500 habitants, Courchelettes (Nord) et Corbehem (Pas-de-Calais) se distinguent particulièrement en matière d'équilibre hommes - femmes dans les responsabilités. Sachez enfin que la communauté de communes rurales de la vallée de la Scarpe, présidée par Monique Herbomez, maire de Sars-et-Rosières, a également reçu un prix.

Cette amicale compétition a néanmoins permis aux organisatrices de mettre en exergue plusieurs réalités régionales. Par exemple le fait que le Nord - Pas-de-Calais compte 9 % de maires femmes (10 % en France) pour les communes de plus de 3 500 habitants. On dénombre également 16 % de députées (19 % en France)... mais 39 % de sénatrices (22 % en France). Une donnée qui ne doit pas cacher la forêt de l'inégalité. C.

C.

La Voix du Nord

-